



Brève Internet du SNUipp-FSU 66 du vendredi 30 novembre 2018

Réponse à une organisation syndicale

" La patience et le silence sont les meilleurs remèdes contre la colère. " Proverbe danois ;

Les représentants du SNUipp-FSU, syndicat qui existe depuis 1992, se sont toujours fixés comme règle de donner du sens au « U » de SNUipp-FSU (Syndicat National Unitaire – Fédération Syndicale Unitaire). Ainsi, nous sommes convaincus que nos actions gagnent en efficacité lorsqu'elles sont portées par le plus grand nombre d'organisations syndicales. Dans le cadre des élections professionnelles, nous avons toujours pris le parti de ne pas nous présenter contre les autres listes concurrentes, mais pour l'ensemble des enseignants, avec notre bilan (retour à 4 jours / consigne APC / pré-mouvement ...) et nos propositions.

Nous assistons depuis quelques semaines au déchaînement d'une organisation syndicale contre les syndicats représentatifs, et plus particulièrement contre le SNUipp-FSU 66. Nous allons faire mentir le proverbe danois en sortant de notre silence -de la patience, nous en avons eu plus qu'il n'en faut-, car il paraît parfois nécessaire de remettre les choses dans l'ordre. En effet, que le Snalc veuille surfer sur la vague du « tous pourris » le regarde, mais pas en utilisant des arguments mensongers. Nous ne répondrons pas à la longue litanie de reproches qui nous sont faits, mais voici quelques réalités :

- Malgré ce qu'il peut laisser entendre, ce syndicat siège depuis les dernières élections professionnelles de 2014 au CTSD (ouvertures et fermetures de postes) et au CHSCT du département. Bilan : une douzaine de prises de parole en 39 heures cumulées de séances de CHSCT, soit une expression toutes les 3h15 de réunion ! En CTSD, guère mieux ; pas plus de 5 écoles différentes défendues (celles de leurs représentants !) sur près d'une centaine de situations qui ont été l'objet de discussions, parfois vives ! Lors du CTA du 20 novembre dernier, en présence de la Rectrice, le SNALC a été le seul syndicat à ne pas intervenir pendant 4 heures de réunion (comme si la situation actuelle dans l'Education Nationale était un long fleuve tranquille). Ces faits sont vérifiables en consultant les comptes-rendus de réunions établis par l'administration ... La défense des personnels mérite mieux ...

- Le SNUipp-FSU 66 ne vit effectivement que des cotisations de ses syndiqués. Le SNUipp-FSU 66 ne touche aucune subvention. Par contre, les fédérations (comme la FSU) et les confédérations syndicales bénéficient de subventions qui sont réglementaires et nationales. Si le SNALC ne touche rien c'est qu'il n'est pas représentatif. Les organisations syndicales peuvent également bénéficier de subventions de la part de certaines collectivités locales ... Le Snalc aussi ! Son secrétaire général a même tenté d'obtenir la subvention nationale que le Snalc dénonce. Plus d'infos sur la page Internet du SNES-FSU

- Le Snalc accuse le SNUipp-FSU, comme d'autres, de "manger dans la main de ceux qui les nourrissent". Cette accusation a eu le mérite de faire rire beaucoup de nos collègues qui connaissent notre mode de fonctionnement et nos interventions sans concession dans la presse et dans les instances paritaires. Notre commentaire s'arrêtera-là !

- Obtenir 63 % des voix lors d'une élection à 1 tour, avec 49 % de participation et 5 listes en présence nous permet effectivement d'être reconnus comme le syndicat majoritaire du département. Le SNUipp-FSU l'est aussi au niveau national (rappelons également que la baisse de participation a eu lieu lors du passage au vote électronique. Les oublis et le manque d'informations y étaient sans doute pour beaucoup).

Nous ne détaillerons pas plus notre seule et unique réponse. Nous laisserons en effet nos collègues décider quels représentants ils choisissent, ceux qui ont pour seule préoccupation de cibler les autres syndicats ou ceux qui sont réellement engagés au quotidien auprès de tous les collègues !
